





Rythmes scolaires

Un nouveau Projet Éducatif de Territoire



Centre-bourg

Un projet participatif construit avec les habitants

P. 14



En route

pour la Communauté urbaine de Poitiers

P. 4

Et aussi dans ce numéro...

Chemins

de Nini,

un hommage

à Annie Legrand







P. 17





Sommaire

Citoyenneté, information et communication	3-5 6-9 que, 10-13
Education et solidarités	
Développement économic commerce et artisanat	
Environnement et cadre de vie	14-16
Jeunesse, animation, vie associative, tourisme	17-19
Quelques rendez-vous à venir	20
Sur les registres de l'Etat civil	20

IncivilitésPrivilégier respect et dialogue

Les premiers rayons de soleil sont enfin là. Barbecues et tondeuses prennent leurs quartiers d'été. Des pratiques qui peuvent devenir sources de conflit entre voisins. Il peut en effet arriver qu'un bruit, émis en proximité de votre lieu d'habitation, vous gêne1. Quelle que soit son origine, jardinage, bricolage, animaux domestiques, privilégiez dans tous les cas une démarche amiable. Si c'est votre anniversaire, ou à l'occasion d'une fête, pensez à prévenir vos voisins. Le dialogue peut éviter bien des conflits. Bon sens et civisme sont des remèdes simples mais qui peuvent s'avérer efficaces. En cas de problèmes répétitifs, n'hésitez pas à en parler à vos référents de quartier.

¹ La mise en œuvre d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est autorisée : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h. Les samedis, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h. Le fauteur de bruit risque une contravention.

Rappel: par arrêté préfectoral, tout feu de végétaux ou déchets verts est strictement interdit.



Chères Disséennes, Chers Disséens,

Souvent synonyme de vacances pour beaucoup d'entre nous, l'arrivée de l'été nous offre aussi l'occasion de faire un point d'étape à la moitié de l'année.

Au cours de ce premier semestre 2016 à Dissay, beaucoup d'actions, de projets, d'animations, d'investissements ont été mis en œuvre pour honorer l'engagement que nous avons pris devant vous : faire de notre belle

commune un territoire toujours plus dynamique et durable.

Ainsi, en feuilletant les pages qui suivent, vous pourrez constater que les élus comme les personnels municipaux ne ménagent pas leurs efforts pour essayer, dans les multiples domaines qui font la vie de notre commune, d'améliorer le cadre de vie et le quotidien de chacune et chacun. Je souhaite ici les en remercier car cette démarche demande un travail soutenu et un réel sens de l'intérêt général et collectif, dans une époque où l'individualisme a malheureusement gagné beaucoup de terrain.

J'en profite donc pour réaffirmer ma profonde conviction que c'est tous ensemble, avec le tissu associatif, les acteurs économiques, et avec vous, citoyennes et citoyens de Dissay, que nous pouvons construire au quotidien une commune toujours plus agréable où il fait bon vivre et entreprendre.

C'est dans ce sens que nous avons travaillé et que nous travaillons le nouveau Projet Éducatif de Territoire, l'Agenda 21, le Plan d'Entretien Communal, l'opération Centre-Bourg...

C'est également sur ces bases que se construit, dans un temps record qui nécessite beaucoup de disponibilité, notre nouvelle intercommunalité avec Grand Poitiers. Participant assidûment et activement aux commissions et aux travaux préparatoires, je peux attester de la volonté collective que ce nouveau défi soit une réussite qui bénéficie à toutes et à tous. Avec le souci de la proximité et de l'attractivité. Tout comme à Dissay!

Bel été à toutes et tous.

A vos côtés et à votre écoute, Michel François, Maire de Dissay

Dotations du Département Dissay obtient 113 000 €

Le 13 mai dernier, Bruno Belin, président du Conseil départemental de la Vienne, a répondu à l'invitation de Michel François, Maire de Dissay. Il venait ainsi confirmer aux élus de la commune, l'attribution et le réajustement à la hausse, demandé par le maire, de deux enveloppes budgétaires, dans le cadre du programme d'accompagnement annuel des communes Activ. Dissay bénéficie ainsi d'une

dotation 2016 à l'investissement de 53 000 € et de 60 000 € supplémentaires pour les travaux d'eau réalisés Rue de l'église.





Les 11 élus du Conseil communal des jeunes se sont particulièrement impliqués dans la vie de la commune ces dernières semaines. Ils ont notamment participé à l'événement du 1er mai. A cette occasion, l'équipe municipale avait invité les Disséennes et les Disséens à venir partager un temps de re-découverte du centre-bourg.

Plusieurs jeunes élus étaient ainsi engagés au cœur des promenades paysagères. Des déambulations qui ont permis de recueillir les impressions des participants sur leur représentation de la commune. Des propos qui ont été brillamment restitués par les jeunes élus. Certains d'entre

eux s'étaient déjà investis lors du marché du samedi matin, aux côtés de Franck Buffeteau. Encadrés par l'architecte urbaniste, en charge de la démarche de participation menée avec la population autour de la rénovation du centre-bourg, ils s'étaient adonnés à une collecte inédite d'informations. Enfin, plus récemment, les jeunes élus se sont une nouvelle fois retrouvés sur le marché. Le samedi 18 juin, leur stand de Barbapapa a connu un grand succès auprès des écoliers disséens et de leurs parents. Chaque élève, de maternelle et élémentaire, s'était en effet vu remettre un bon pour une barbapapa gratuite. Plus d'une centaine de scolaires a répondu à cette



invitation bien sympathique. Un moment coloré et convivial qui fut également l'occasion de communiquer sur les deux projets portés par les jeunes (animation du marché et réduction des déchets).

Bureau de poste

Nouveaux horaires et fermeture estivale

La baisse de fréquentation des bureaux de poste est un phénomène national. Dans la Vienne, moins 23 % en trois ans. Le bureau de Poste de Dissay connaît une baisse quasi similaire (- 20 % depuis 2012). Il était jusqu'alors ouvert 33 heures par semaine. Une amplitude d'ouverture jugée trop importante par la direction de la Poste, par rapport à sa fréquentation.

Alors que d'autres bureaux alentours vont fermer, conscients de l'importance du maintien d'un service public de proximité en cœur de bourg, le maire et les élus disséens se sont mobilisés pour travailler avec La Poste et préserver le maximum de créneaux d'ouverture possible, notamment le samedi matin. Depuis le 7 mars, de nouveaux horaires sont entrés en vigueur à Dissay.

Le bureau est ouvert

Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, le samedi, de 9 h à 12 h.

Même s'ils baissent légèrement, ces nouveaux horaires laissent la possibilité aux Disséennes et aux Disséens de profiter des activités postales. Un service public qu'il faut



apprécier et préserver par vos visites régulières !

Fermeture estivale

Le bureau de Poste sera fermé du mardi 2 août au samedi 13 août inclus. Les lettres et colis pourront être déposés au bureau de poste de Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Le bureau de Dissay rouvrira aux horaires habituels à compter du mardi 16 août.



En route pour

la Communauté Urbaine de Poitiers!

Le 5 juillet dernier, le conseil municipal de Dissay a rendu à l'unanimité un avis favorable sur l'arrêté de M^{me} la Préfète portant projet de périmètre du nouvel établissement public à fiscalité propre, pour la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Vienne.

Concrètement, au 1^{er} juillet 2017, la communauté de communes Val Vert du Clain cesse son existence et Dissay entre dans une nouvelle grande intercommunalité de 42 communes autour de Poitiers. Au cours du premier semestre 2017, elle deviendra Communauté urbaine. Pourquoi ? Comment ? Avec quelles répercussions ? Voici des éléments de réponse aux premières questions que vous vous posez certainement...

Les chiffres clés

▶42 communes

Ce regroupement de 42 communes va voir fusionner 5 intercommunalités déjà existantes : le Pays Mélusin, Grand Poitiers, Val Vert du Clain, Vienne et Moulière et une partie du Pays Chauvinois.

▶1071 km²

C'est la superficie de notre nouvelle intercommunalité (Dissay = 24 km²). Le territoire s'étend de Rouillé à la Puye, d'ouest en est, et de Marigny-Brizay à Saint-Sauvant, du nord au sud.

194 500 habitants

Ce qui situe notre nouvelle intercommunalité comme la 4° plus grande agglomération de la région Nouvelle-Aquitaine, après Bordeaux, le Pays Basque et Limoges. Avec 3 210 habitants, Dissay est la 14° commune la plus peuplée de l'agglomération, la 20° du département.

▶ 16 260 entreprises

70 % des entreprises du département sont installées sur ce nouveau territoire, tous secteurs d'activités confondus. Avec Geodis, Poitouraine, La Compagnie Coloniale, Bricodépôt, Futuramat, Grassin, Autain Pêche, etc. Dissay compte quelques uns de ses fleurons.



Plus cohérents, plus forts et plus attractifs ! Pourquoi créer une nouvelle grande intercommunalité ?

▶ 1er objectif: constituer un territoire intercommunal plus cohérent, en phase avec la réalité du bassin de vie et d'emploi. La vie des citoyens s'organise depuis longtemps à cette échelle, il fallait que les institutions s'adaptent.

De objectif: constituer un territoire intercommunal plus fort pour consolider, au sein de la grande région, le positionnement et la visibilité des 42 communes qui composent la Communauté urbaine. Une taille nécessaire pour assurer et développer son attractivité, et faire valoir ses atouts en matière économique, de recherche, de tourisme...

▶ 3° objectif : constituer un territoire intercommunal mutualisé, pour rationaliser les coûts. Par exemple, le

traitement des déchets coûte moins cher si l'on organise ce service à une plus grande échelle, du fait de l'importance des investissements à réaliser pour traiter les déchets.

La nouvelle intercommunalité souhaite donc organiser les services publics à la bonne échelle, pour qu'ils soient efficaces et adaptés aux besoins des citoyens, et ce pour la majorité des services : transports, gestion de l'eau, déchets, assainissement, voirie...

Enfin, le statut de communauté urbaine permet de bénéficier d'un régime favorable, notamment en matière de dotations de l'État auxquelles une communauté d'agglomération, ou une communauté de communes, ne peuvent pas prétendre.



Nouvelle intercommunalité : quelle organisation ?



Le Conseil communautaire est l'organe de décision de la Communauté urbaine, comme le conseil municipal pour la commune. Le nombre de conseillers communautaires par commune est défini en fonction du nombre d'habitants de celle-ci. Chaque commune aura au moins 1 conseiller communautaire et 1 suppléant (ce sera la cas de Dissay).

- Le Bureau communautaire débattra des grandes orientations et dossiers en cours, et examinera les propositions des Commissions thématiques avant de les soumettre au Conseil communautaire.
- Les Commissions thématiques contribueront à l'élaboration du programme pluriannuel des actions communautaires, formuleront des remarques et propositions utiles à l'exercice des compétences de la Communauté urbaine. Les élus des communes auront la possibilité de siéger à ces commissions afin de renforcer la représentation des communes.
- La Conférence des maires sera chargée d'assurer une bonne liaison entre les communes et la Communauté urbaine.

Le top 5 du Vrai ou Faux?

1. Les services proposés vont rester les mêmes

Vrai. Le transfert des compétences implique le transfert des moyens humains et financiers. Les services à la population seront les mêmes, présents sur l'ensemble du territoire par le biais de pôles territoriaux, mais gérés par la Communauté urbaine.

2. Pour faire mes démarches, ie devrai aller à Poitiers

Faux. Le but de la Communauté urbaine n'est pas de créer moins de proximité, mais de conserver des services proches des citoyens. Les mairies resteront les lieux d'accueil privilégiés, les élus et les services municipaux continuent d'être les premiers interlocuteurs des citoyens.

3. Mes impôts vont augmenter du fait de la communauté urbaine

Faux. L'harmonisation de la fiscalité n'aura pas d'incidence en matière d'impôts pour les habitants.

4. La mairie continue de s'occuper des écoles

Vrai. Le fonctionnement et l'entretien des écoles restent à la compétence des communes.

5. Le réseau de bus Vitalis va desservir toutes les communes

Faux. Un schéma de mobilité sera défini en 2017 pour l'ensemble de la Communauté urbaine. Il prendra en compte les transports urbains, non-urbains, scolaires et le TER, afin d'apporter à l'ensemble des habitants une solution adaptée à leurs besoins.

ET POUR EN SAVOIR ENCORE PLUS...

Consultez le site internet spécialement créé pour vous informer sur la préparation de notre nouvelle intercommunalité, et en comprendre les enjeux et les évolutions qui nous attendent :

un-nouveau-grand-poitiers.fr

Quelles compétences et quels services ?

Les compétences obligatoires de la Communauté urbaine porteront sur 7 grands thèmes :



le développement et l'aménagement économique, social et culturel (zone d'activités économiques, équipements sportifs et culturels, promotion du tourisme...)



l'aménagement de l'espace communautaire (transport, voirie, éclairage public, plan local d'urbanisme...)



l'équilibre social de l'habitat (aides aux logements sociaux...)



la politique de la ville (dispositif d'insertion économique et sociale, prévention de la délinguance...)



les services d'intérêt collectif (eau et assainissement, contribution

eau et assainissement, contributior à la transition énergétique...)



la protection de l'environnement et la politique du cadre de vie (qualité de l'air, collecte et traitement des déchets, lutte contre les nuisances sonores...)



l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

De plus, la Communauté urbaine reprendra, au 1^{er} janvier 2017, toutes les compétences actuelles des 5 intercommunalités (actions sociales, activités culturelles et sportives...)

Concrètement, cela veut dire que les services à la population seront les mêmes. Cette réorganisation territoriale et administrative ne va pas entraîner de grands bouleversements pour les citoyens. Les mairies resteront les lieux d'accueil privilégiés pour tous les services communaux et intercommunaux.



Les nouveaux horaires ont été votés par le conseil municipal du 25 mai 2016. Ils'appliqueront à la rentrée de septembre.

À l'école maternelle Tony Lainé :

• Lundi : 9h05-12h15/13h45-16h20

• Mardi : 9h05-12h15/13h45-16h20

• Mercredi : 9h-11h40

• Jeudi : 9h05-12h15/13h45-15h30 (TAP de 15h30 à 16h20)

• Vendredi : 9h05-12h15/13h45-15h30 (TAP de 15h30 à 16h20)

Accueil périscolaire :

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- matin : 7h30 à 8h55 - soir : 16h20 à 18h30 • Mercredi : 7h30 à 8h55

et 11h40 à 12h30

À l'école élémentaire Paul-Emile Victor :

Lundi : 9h00-12h10/13h45-16h25Mardi : 9h00-12h10/13h45-16h25

• Mercredi : 9h00-11h40

• Jeudi : 9h00-12h10/13h45-15h25 (TAP de 15h25 à 16h25)

• Vendredi : 9h00-12h10/13h45-15h25 (TAP de 15h25 à 16h25)

Accueil périscolaire :

• Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : 7h30 à 8h50Soir : 16h25 à 18h30

• Mercredi : 7h30 à 8h50 et 11h40

à 12h30

Le conseil municipal avait décidé de mettre en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2013. Une décision assortie d'un passage à la semaine à 4 jours et demi avec école le mercredi matin. Dans ce cadre, un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) avait été établi sur trois ans. Il concernait les enfants des deux écoles ainsi que ceux fréquentant l'accueil de loisirs et le secteur jeunes de la commune. Pour les écoles, les temps d'activités périscolaires (TAP) ont été mis en place pendant la pause méridienne. Les associations locales ont été sollicitées pour participer aux TAP et une convention a été établie. L'objectif du PEDT est de contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants.

Dans le cadre de la rédaction du nouveau PEDT mis en place pour trois ans, un bilan a été effectué en partenariat avec les équipes enseignantes, les services, l'inspection académique. Il en ressort que les horaires ne répondent pas complètement aux attentes pédagogiques et éducatives :

- Matinée de travail d'au moins 3 h
- TAP (Temps d'Activité Périscolaire) mieux positionnés en harmonie avec le temps scolaire et mieux adaptés au rythme de l'enfant
- Pause méridienne d'une durée adaptée. Une réflexion a été engagée avec les directeurs d'école, l'inspection académique et les services pour une nouvelle organisation du temps scolaire répondant mieux aux attentes de chacun. Un comité de pilotage composé de 24 personnes (Maire, élus municipaux, enseignants, parents élus, inspection académique, DDCS, CAF, associations) a été formé. Il s'est réuni le 27 avril pour échanger sur le nouveau PEDT et notamment les nouveaux horaires à la rentrée prochaine. Après consultation et vote des deux Conseils d'école, la commune de Dissay a renouvelé son PEDT en modifiant en premier lieu les horaires d'écoles : avec une matinée de travail plus longue, une pause méridienne raccourcie et des TAP placés sur 2 après-midis.

PÉRISCOLAIRE

Un responsable dans chaque école

Afin d'améliorer l'organisation, la municipalité a mis en place un responsable périscolaire dans chaque école : Bérengère Duquerroy à l'accueil périscolaire Tony Lainé et Jérôme Seizelard à l'accueil périscolaire Paul-Émile Victor. Ils sont chargés du bon fonctionnement des accueils du matin et du soir, mais également de la programmation et du bon déroulement des TAP et de la pause méridienne.





TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'éveil des élèves au programme

Le nouveau PEDT a pour objectifs principaux : l'éveil, la citoyenneté et la parentalité. Poursuivre le partenariat avec les associations locales afin de permettre aux enfants la découverte d'activités sportives et culturelles et la découverte d'activités ludiques variées, tout en favorisant l'égalité d'accès à ces activités. Les TAP seront proposés les jeudis et les vendredis après-midis après le temps scolaire, soit 15h30 pour Tony Lainé et 15h25 pour Paul-Émile Victor. Ils seront assurés par des intervenants, des associations locales mais également par les agents municipaux qui assurent le périscolaire.

Un programme d'activités sera proposé à chaque période avec

inscription préalable des familles et des enfants qui s'engagent ainsi sur toute la durée de l'activité. La municipalité a fait le choix de garder les activités gratuites, permettant ainsi à tous les élèves d'y accéder.

Attention : aucun accueil périscolaire ne sera assuré avant 16h20 pour la maternelle et 16h25 pour l'élémentaire le jeudi et le vendredi.

Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant participe aux TAP pourront venir chercher leur enfant à la sortie de l'école (15h30 pour Tony Lainé et 15h25 pour Paul-Émile Victor). Dans la cadre de la nouvelle organisation, un seul service de restauration scolaire sera instauré à la rentrée de septembre pour les enfants de l'école maternelle.



Restauration scolaire

Succès pour la semaine anti-gaspillage

Du 25 au 29 janvier, l'équipe du restaurant scolaire a organisé une le Leelou, ils donnent également semaine réus

Du 25 au 29 janvier, l'équipe du restaurant scolaire a organisé une semaine de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire. Une opération déjà réalisée au printemps 2014 qui avait été bien appréciée! De plus, une action qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21! Pour cette semaine, un « gaspillomètre » pour le pain et une balance pour peser les restes ont été installés dans la salle du restaurant scolaire. Avec la coordination de Vincent Bréfort, des élèves de CM2, par groupe de deux récupèrent et séparent les déchets

(entrée, plat, dessert). Comme Léo et Leelou, ils donnent également des conseils à leurs camarades afin de réduire le gaspillage alimentaire. Les restes de nourriture sont pesés quotidiennement, et le bilan de la semaine est plutôt positif car le poids des déchets récoltés est faible. Pour compléter la sensibilisation, le film proposé par l'ADEME, expliquant les différentes phases du gaspillage, a été projeté tout le long de la semaine. Un petit coin « cinéma »a même été installé pour ceux qui souhaitaient le regarder tranquillement. Toutes les

conditions ont été réunies pour cette semaine réussie. On peut féliciter les enfants pour leur motivation et bien entendu remercier l'équipe du restaurant scolaire.



Services périscolaires

Un dossier unique d'inscription pour simplifier les démarches administratives

L'inscription aux services périscolaires se fait désormais via un dossier unique d'inscription pour les activités régulières de l'année. Il facilite les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de l'inscription d'un enfant sur un ou plusieurs des accueils et services périscolaires. Il permet aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation professionnelle et familiale. Il évite que chaque usager soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative à des activités différentes au cours d'une même année, sous réserve d'un changement de situation professionnelle ou familiale.



Informatique Les cours reprennent à Dissay

Déjà en 2010 et 2011, la municipalité avait mis en place des cours d'informatique animés par l'association ACCOR (Action Concertation Coordination des Retraités).

Cette année, l'association propose de nouveaux ateliers :

- Pour une meilleure utilisation de son ordinateur
 8 séances
- Prise en main de tablettes numériques5 séances
- Retouches et classification de ses photos 4 séances
- Atelier Facebook : la sécurité
 et les réseaux sociaux 2 séances

Aux mois de mai et juin, un groupe de 12 personnes a participé au premier atelier et un groupe de 6 personnes a travaillé sur le deuxième. Les cours ont eu lieu le lundi et le mercredi matin. Si vous aussi, vous êtes intéressés par un ou plusieurs de ces ateliers, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Sophie Seguin, adjointe Éducation et solidarités, qui représente la municipalité (06 22 95 03 88) ou de Bernard Tranchant de l'association ACCOR (06 83 33 29 63).

ÉcolesLe point sur les travaux



A Paul-Émile Victor, des travaux d'aménagement ont été effectués dans la cour de l'école, pendant les vacances de printemps. Le mur côté terrain de foot a été sécurisé et les travaux ont été réalisés par l'entreprise SNBR. Une couche d'enrobé à chaud a été réalisée par l'entreprise RTL BTP afin d'améliorer l'accès au plateau. Les agents des services techniques de la commune ont ensuite réalisé un aménagement paysagé : apport de terre, délimitation de jardin et création d'allées. Un aménagement fait en concertation avec l'équipe enseignante dont le jardin fait partie de leur projet d'école. Une belle réalisation qui embellit la cour de l'école. Les grands rectangles de jardin ont été divisés en 8 par les enseignants correspondant aux 8 classes. Le projet doit ainsi permettre d'allier enseignement et jardinage. Les parents ont été sollicités pour apporter boutures, fleurs ou plantes potagères. Les enfants, avec leurs professeurs, prennent plaisir à les replanter durant la pause méridienne. Chaque classe a choisi une couleur. C'est pourquoi, au fil des allées, on observe le jardin bleu, le jardin jaune, le jardin rouge.... Un beau travail d'équipe.

Coût des travaux : 8 500 €.

Les travaux d'aménagement de la structure de la salle de motricité se sont poursuivis à Tony Lainé. L'entreprise disséenne Cohuau a installé un escalier intérieur et des étagères à l'étage pour ranger les jeux de l'école et ainsi créer la ludothèque. Les enseignants iront ainsi chercher les jeux dont ils auront besoin pour leur classe. Les travaux d'électricité ont été réalisés par les agents des services techniques.

Coût des travaux : 5 960 €.

Encore des travaux...

Une salle de classe et les sanitaires « garçon » sont en réfection cet été à l'école PEV.

École maternelle

Les élèves en visite au château

Les six classes de l'école Tony Lainé ont travaillé depuis le début de l'année scolaire sur les châteaux, ainsi que leurs habitants : les chevaliers, les princesses... Ils ont réalisé des dessins, des maquettes avec leurs enseignants. Pour finaliser leur travail, toute l'équipe enseignante souhaitait emmener ses élèves dans la cour du château de Dissay. Le vendredi 27 avril, les propriétaires, M. et M^{me} Principeaud ont très gentiment ouvert les portes de



l'édifice aux 150 enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants et de parents. Un grand remerciement aux propriétaires qui ont permis aux enfants de concrétiser leur travail et de vivre un moment privilégié.



Troc plantes et cirque Une belle journée à l'école élémentaire

Le dimanche 5 juin dernier, l'école élémentaire avait exceptionnellement ouvert ses portes pour deux rendez-vous inédits. Les enseignants, avec l'aide de la municipalité, des « Potes Agés » qui sont de fins jardiniers de Dissay, des personnes engagées pour défendre la biodiversité de l'association "le haricot magique" ont ainsi organisé un troc de plantes ouvert à tous dans la cour de l'école. Cette action s'inscrit complètement dans l'Agenda 21 de la commune qui est en cours d'élaboration. Les familles ont été sollicitées par les enseignants pour participer à ces échanges avec leurs enfants. La municipalité a également participé en offrant aux personnes présentes un petit sachet de graines « pied de mur » qu'ils pourront semer chez eux et qui pourront remplacer les « mauvaises »





herbes. Beaucoup de monde est venu, des conseils ont été prodigués, des échanges intergénérationnels et conviviaux ont eu lieu, une belle réussite.

Le cirque avec les enfants était ensuite à l'honneur. Depuis 4 mois, l'équipe enseignante travaillait sur le projet cirque et jardin avec l'association de Dissay « la Cirquerie » et l'association « les arrondis ». Ils sont intervenus au sein de l'école pour faire découvrir aux enfants le monde du cirque et préparer un spectacle qui a été présenté aux parents le 5 juin. Un vrai régal pour tous. Bravo les artistes !

En route pour le collège Deux BD pour les CM2

Cette année encore, la municipalité a décidé d'encourager les 28 CM2 qui entrent en 6°. La commission Éducation et Solidarités a fait le choix pour la 2° année consécutive d'offrir aux futurs collégiens deux bandes dessinées. Des ouvrages qu'ils pourront ainsi lire durant

leurs loisirs d'été. Le Château des étoiles (tomes 1 et 2) : La conquête de l'espace. Un père et son fils participent à une formidable aventure au cœur de la Bavière de la fin du XIX^e siècle... Une BD d'Alex Alice, tout public, aux images magnifiques. Lors d'une petite





cérémonie organisée en leur honneur au restaurant scolaire, Joëlle, bénévole de la médiathèque, est venue leur lire un conte. Avant de partir, ils ont pu apprécier le goûter, composé de viennoiseries et jus de fruit, préparé pour eux par l'équipe du restaurant scolaire.



Des changements étaient annoncés sur le marché de Dissay, vous avez pu constater que cela bouge ! Ce sont à présent 10 commerçants qui se partagent la place du Château. Certains sont présents tous les samedis, d'autres tous les quinze jours, mais tous souhaitent pérenniser leur présence sur le marché Disséen. Et pour ce faire, maintenant, ils vont avoir besoin de vous!

« Exercer notre métier avec le château en toile de fond est un plaisir qui se renouvelle chaque samedi. Une bonne ambiance s'est installée entre les commerçants, et surtout avec les disséennes et disséens. Le marché est atypique, sa configuration change souvent et nous devons nous adapter, mais c'est ce qui fait son originalité. Nous savons bien que venir faire ses courses sur un marché, c'est changer ses habitudes d'achats. Et ce n'est pas toujours facile. Mais nous souhaiterions simplement que plus de personnes viennent essayer nos produits, goûter nos différentes spécialités. Ensuite, c'est à nous de proposer des produits de qualité, que l'on ne trouve pas partout, et qui donneront envie

aux clients de revenir. Nous souhaitons que les disséennes et disséens nous donnent notre chance de faire découvrir nos savoir-faire. » Sentiments partagés par l'ensemble des commerçants du marché. Il est vrai que l'offre s'est bien étoffée, mais il manque encore certains producteurs. Damien Aubrion, adjoint Développement Économique, précise : « Les élus, mais également les commerçants présents, continuent de rechercher d'autres commerces, et notamment un poissonnier et un fromager. Nous y arriverons, car le marché de Dissay prend de l'ampleur, et devient donc intéressant. La présence et le soutien de nouveaux clients, de Dissay mais aussi des communes avoisinantes, seront des éléments très positifs. ».

Et pour dynamiser le marché, et le rendre attractif, la municipalité, en lien avec les commerçants et le Conseil Communal des Jeunes (CCJ), a concocté différentes animations depuis avril dernier. Ainsi, dans le cadre du projet participatif du « Centre Bourg », le marché a pris une place prépondérante dans la concertation lancée autour du projet. L'équipe

commerçants

Petit focus des nouveaux commerçants qui vous accueillent le samedi matin de 8 h à 12h30 sur la place du château.



Sur l'étal d'Alain Penot, vous trouverez tout un assortiment de saucissons (étonnants ou plus classiques), de pâtés et d'olives. De quoi retrouver le bon goût des produits d'Auvergne, puisque c'est auprès d'un producteur de cette belle région qu'Alain s'approvisionne.

Avec Nathalie Neumann, vous pouvez refaire votre garde-robe, ou simplement l'étoffer. Nathalie vous propose ses vêtements de saison fonctionnels, colorés, et pour tous les goûts. Faites-vous plaisir!



d'architectes, qui aide la municipalité dans cette démarche, a occupé l'espace plusieurs samedis matin, épaulée par les jeunes du CCJ, de manière atypique, certains s'en souviennent. « La municipalité souhaite que le marché soit également un lieu de rencontres et d'échanges, et notre approche se retrouve complètement dans cette démarche. » soulignent les architectes.

Dans ce même esprit, quatre spécialistes du bien-être et de la beauté ont rejoint Céline Texereau (coiffeuse mixte, visagiste, barbier, itinérante : La femme à barbe), pour présenter leurs savoirfaire, quelques samedis matins depuis le 30 avril dernier. Lee Loo Nail's, de Lei'la Réau vous propose ainsi ses services de prothésiste ongulaire. Avec Joya Esthétique, Sandrine Ragot vous fait découvrir ses produits cosmétiques Bio. Des massages bien être sont au programme avec Patrica Lavaud, de Plénitude. Sophie Birot vous bichonne avec des séances de réflexologie plantaire intégrative.

Vous pourrez les retrouver sur les marchés du 23 juillet et 6 août prochains.

Et ce n'est pas fini!

Le 11 juin, c'est l'association du Carrefour de l'Amitié qui s'est installée, pour proposer des cafés aux clients du marché. Un moment pour se poser et discuter. Le 18 juin, un samedi solennel, mais aussi festif. Les grands ont pu déguster le verre de l'amitié et les spécialités des commerçants du marché, à l'issue de la cérémonie de l'appel du 18 juin du Général De Gaule. Et les petits ont pu apprécier, toute la matinée, d'excellentes barbes à papa, préparées par les élus du CCJ.

D'autres idées sont en préparation par nos jeunes élus, alors, venez les découvrir, et profitez de ce lieu convivial qu'est le marché, pour vous approvisionner de produits locaux et de qualité.

A bientôt, sur votre marché!



HF Services

Des prestations à domicile

S'il est toujours agréable d'annoncer la création d'une nouvelle activité économique sur la commune, il est tout aussi important de parler de celles qui se développent, ou se diversifient. C'est le cas pour HF SERVICES. Depuis 2012 sur la commune, Hervé Foulon propose ses services à la personne, pour du petit bricolage, du jardinage ou du nettoyage, et de l'assistance informatique. Mais la demande évoluant pour des travaux du bâtiment plus importants, il se lance dans une formation de 8 mois avec l'AFPA. « Mon diplôme d'Agent d'entretien des bâtiments me permet de répondre aux demandes de maintenance et de travaux, dans différents corps de métiers du bâtiment. Le thème de la formation résume cette diversité, puisque j'ai dû réaliser intégralement une salle de bains, depuis le montage

des murs en placo, jusqu'à la plomberie et l'électricité, sans oublier faïence, carrelage et peinture. Deux stages obligatoires en entreprise (électricité et peinture) m'ont permis d'acquérir plus d'expérience ». Diplôme en poche depuis fin 2015, Hervé Foulon est donc en mesure de vous proposer de nouveaux services, qu'il présente très précisément, et en toute transparence, sur son site internet « hf-services.fr ».

06 07 24 00 41 herve.foulon@gmail.com



Créa' Territoires

Dissay accueille les lauréats



La soirée des créateurs d'entreprises, organisée par le Pays du Haut-Poitou et Clain, s'est déroulée le 13 juin dernier à Dissay. Sur les treize projets en lice, quatre ont été récompensés à cette occasion.





Fournil de Dissay Un projet mené à la baguette

Après plusieurs mois de travaux, le Fournil de Dissay, la toute nouvelle boulangerie du centre-bourg, a

ouvert ses portes dans sa nouvelle livrée le 22 juin dernier. A l'origine de cette métamorphose, Aurélien et Barbara Valton n'en sont pas à leur première expérience. « Je travaille depuis une quinzaine d'années dans le milieu de la boulangerie, raconte le jeune entrepreneur. J'ai débuté avec mes parents à Jaunay-Clan. Puis en 2009, j'ai ouvert le Fournil de Bellefois, à Neuville. » Une enseigne qui connaît rapidement le succès. Trois employés à l'ouverture, onze à présent, entre 600 et 700 clients par jour : une petite entreprise qui ne connaît pas la crise! Le couple, qui réside depuis plusieurs années à Dissay avec ses enfants, lorgnait depuis un moment sur la boulangerie du centrebourg. La vente de l'établissement leur donnait le feu vert pour cette nouvelle aventure. « Il y a de réelles perspectives de développement d'une enseigne de ce genre à Dissay. Nous avons totalement repensé les locaux. La surface de vente passe notamment de 25 à 50 m².

La devanture et les aménagements intérieurs présentent la même ambiance que notre établissement de Neuville. » La vitrine de la boulangerie apporte en effet un renouveau esthétique très remarqué en plein cœur de bourg. L'enseigne disséenne offre les mêmes services que sa grande sœur de Neuville. Après avoir affronté le froid et le chaud dans leur chalet en bois, Barbara Valton et ses deux vendeuses sont enfin à pied d'œuvre dans leurs nouveaux locaux. Les clients ont découvert les lieux et les débuts, très prometteurs, apportent une vraie dynamique au commerce disséen.

Ouvert du mardi au samedi 7h - 19h30 Dimanche 7h - 13 h 05 49 52 41 52



Paradize Croquette

Au paradis des croquettes pour animaux

La commune accueille une nouvelle activité, inédite, depuis le 1er novembre 2015. Alexandre Doux a créé sa société de vente d'aliments pour animaux, Paradize Croquette. Si, pour l'instant, seul nos amis chiens et chats peuvent en bénéficier, l'originalité de la société tient plutôt dans le service en plus proposé par Paradize Croquette : la livraison à domicile. Alexandre Doux a souhaité sélectionner et proposer des produits de qualité, ne passant pas par la grande distribution : « Ni OGM, ni colorant et autres produits chimiques, tous les ingrédients et leurs quantités sont détaillés dans la composition des produits » précise Alexandre. Ce dernier sélectionne avec vous l'aliment adapté à l'âge de votre animal, à son activité, à ses allergies et intolérances alimentaires éventuelles. « Paradize Croquette rembourse le sac d'aliment qui ne conviendrait pas à votre animal. C'est mon métier et ma responsabilité ». Prenez rendez-vous avec Alexandre, ou réserver votre commande, par téléphone au 06 63 83 5 5 84, ou par courriel (ideales.croquettes@gmail.com) facebook: paradizecroquette

Place de la Grand'Cour

De nouveaux aménagements

Après deux réunions de concertation, avec les riverains et les commerçants, qui ont permis de définir précisément les modifications à apporter au fonctionnement de la place Grand'Cour, la municipalité met en œuvre les solutions envisagées.

• Confirmation d'un sens unique de circulation.

- Création d'une deuxième place PMR du côté de l'ancienne « COOP ».
- Création de deux places de stationnement supplémentaires.
- Instauration d'un stationnement limité à une heure pour les places situées le long des bâtiments, de part et d'autre de la place.
- Mise en place de nouveaux
- The place de linduveaux

Les lignes tracées en bleu délimitent des places au stationnement limité à une heure. Les emplacements entièrement peints en bleu indiquent un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite.

- mobiliers urbains (banc, jardinières, rangements à vélos), et remplacement des poubelles.
- Suppression des bordures bétonnées, et installation de barrières et potelets permettant de délimiter le cheminement piéton le long des bâtiments, en pourtour de la

Les travaux ont débuté le lundi 20 juin, pour se terminer sur le mois de juillet. Ils sont réalisés en grande partie par les services techniques de la commune, et par une entreprise spécialisée pour la signalisation verticale et horizontale. De nouveaux aménagements pour valoriser cette place et favoriser son activité commerciale.

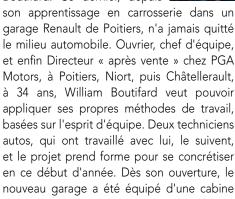
Budget: 10 000 €.



Dissay Services Automobiles

Un garage du réseau Bosch Car Service à Dissay

Une nouvelle enseigne nationale s'implante sur la commune. Le spécialiste de l'entretien et de la réparation des véhicules de tourisme, Bosch Car Service, a ouvert une enseigne ce mois ci, route de Parigny, non loin du rond-point de la RD910. Vous pouvez apercevoir le nom du nouveau garage, « D.S.A. », au dessus du magasin « Cheminée 86 ». L'originalité de la création de ce garage automobile multimarques est que le projet est porté par un Disséen, Monsieur Boutifard. Ce dernier, depuis





de peinture, et des équipements de diagnostics et de réglages, afin de pouvoir prendre en charge tous travaux de carrosserie et de mécanique, pour tous types de véhicules. De plus, il met à disposition plusieurs véhicules de prêt, un service toujours apprécié! Alors, pour un entretien, une réparation, une peinture, une carrosserie, « D.S.A. », à Dissay, vous propose son expertise et son savoir faire.

Route de Parigny - Les Hauts de Montigny 05 49 21 51 01 - Fax : 09 67 63 51 01 dissayservicesautomobiles@orange.fr

HOMMAGE À ALAIN FORGET

Le vendredi 26 février dernier, Dissay était sous le choc de la disparition brutale, imprévisible et douloureuse d'Alain Forget. Nous tenions à lui rendre hommage dans ces colonnes et évoquer celui qui, par ce qu'il était et par ce qu'il a fait, restera dans nos mémoires. Pendant plus de 20 ans, Alain n'a compté ni son temps ni son énergie pour développer son entreprise. Il laissera l'empreinte d'un professionnel appliqué, d'un entrepreneur fiable et droit. Son investissement dans la vie disséenne aura aussi marqué la commune. Passionné de vélo, il prendra notamment part à l'organisation de nombreux prix cyclistes. Par ces quelques lignes, nous tenions à exprimer aux membres de sa famille notre soutien chaleureux et fraternel.

Acteurs économiquesUne rencontre studieuse

Après un premier rendez-vous en 2015, consacré à l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public), les acteurs économiques de notre commune étaient à nouveau conviés à une rencontre avec les élus. Organisée le jeudi 26 mai, à la Maison des associations, cette soirée s'est articulée autour de l'Agenda 21 communal, finalisé cette année. Une des actions principales mise en avant, et qui concerne le secteur économique, est la mise en place de partenariats et de synergies entre les entreprises, les commerces et les artisans de Dissay. La rencontre du 26 mai était ainsi organisée pour lancer cette démarche avec les acteurs économiques. Une quinzaine

d'entre-eux avait répondu présent à l'invitation des

élus. Différents intervenants ont pu leur expliquer plus en détail la thématique de la soirée. Alexandre Dain, du Pôle Eco-Industries Poitou-Charentes, et Stéphane Pignoux de la CCI de la Vienne sont notamment intervenus. Stéphane Bergeon de la société Grassin a, pour sa part, fait un retour d'expérience sur la mise en place d'actions au sein de son entreprise. L'occasion d'évoquer la performance économique et environnementale, ainsi que les résultats obtenus pour l'entreprise et ses partenaires. Les services du Pays Haut Poitou et Clain et de la Communauté



de Communes du Val Vert du Clain, chargés d'accompagner les projets de développement économique de la commune et des entreprises locales, participaient aussi à cette rencontre.

La soirée a ainsi permis de recueillir l'avis des acteurs économiques présents et de faire partager leurs expériences sur cette thématique. Un temps d'échange réussi qui ouvre des perspectives très intéressantes en matière de développement des relations et des synergies entre les acteurs économiques de la commune.



Le projet de rénovation du centre-bourg est entré dans une nouvelle phase. Une démarche initiée par l'équipe municipale courant 2015, avec le soutien des architectes Franck Buffeteau et Elise Macaire. Ils ont récemment poursuivi leur mission pour « réinventer notre territoire » avec la participation des jeunes du CCJ et des habitants de la commune volontaires.

Ils ont ainsi rencontré individuellement de nombreuses personnes. Des Disséens de longue date, pour leur connaissance du patrimoine et du vécu historique du cœur de bourg ancien. Mais aussi des nouveaux habitants pour le regard neuf, critique et constructif, qu'ils peuvent apporter. En février, Franck Buffeteau a interpellé et rencontré spontanément les habitants et commerçants de Dissay au cours de ses déambulations, ou lors de temps d'animation sur les marchés du samedi matin. Un Espace « Repère »





dédié à ce travail a été installé au 83 rue de l'église. C'est le lieu de résidence d'où il s'imprègne de la vie de Dissay, à travers ses observations et ses rencontres. Cet espace est aussi un lieu d'échange et de réunion pour les habitants. Plusieurs samedis matins, au moment du marché, il a invité les habitants à exprimer leur ressenti sur le devenir de Dissay. Il les a également accompagné pour remplir des questionnaires conçus pour observer ce que chacun voit et retient de la commune : les ressentis sur le château. la vallée du Clain, la vie économique, les loisirs, la circulation et surtout identifier ce que chacun attendrait du développement futur.

Un premier temps collectif, auquel tous les Disséens ont été conviés, a eu lieu le 1^{er} mai. Une centaine d'habitants ont eu le plaisir de participer à quatre balades paysagères sur les chemins. Dès 9h30,

partant des extérieurs de notre territoire, ils ont ensuite convergé vers la place du château. Un circuit au départ des étangs du Clain, un de Puygremier, un circuit partant de la Cormaillère et un autre du Coteau des Pendants ont réservé de jolies découvertes. Accompagnés par un temps ensoleillé et des habitants guides d'un jour, chacun a pu observer les paysages, les éléments remarquables, les problématiques aussi. Une dernière balade a été effectuée sur le haut du bourg par le Trait de la Charbonnière, puis « le petit sentier » avec la complicité d'aimables propriétaires. Cette déambulation inédite a permis de redécouvrir des vues du château et du bourg dans son écrin de verdure, avec des paysages de cartes postales. Tous ces éléments ont





Réseaux rue de l'église

Les grands travaux commencent...

Après plusieurs mois de préparation, le chantier de rénovation des réseaux du centre bourg entre dans sa phase active. Ces travaux d'envergure vont se dérouler sur un périmètre allant de l'arrière du château, en face de la piste cyclable sur la départementale pour continuer jusqu'au virage de la route de la Jonchère,

L'opération consiste à remettre en état les canalisations souterraines soit le réseau d'assainissement et les canalisations d'eau trop vétustes. (elles ont en effet environ 60 ans). Il s'agit également d'enfouir les réseaux aériens d'électricité, de téléphone et l'éclairage public sur le dernier tronçon, entre la mairie et la route de la jonchère.

Le réseau d'assainissement sera repris « par chemisage » par l'entreprise AREHA Rehabilitation de la région nantaise, qui a été retenue suite à l'appel d'offres. Cette opération, de haute technologie, consiste à introduire un fourreau dans les anciennes canalisations, préalablement nettoyées. Ceci nécessite aussi un travail d'étanchéité très rigoureux à chaque coude ou jonction de branchement. La réhabilitation du réseau d'eau nécessitera pour sa part une ouverture de tranchée. La canalisation nouvelle sera installée à côté de

l'ancienne, afin de maintenir la fourniture en eau pendant le chantier. L'entreprise COLAS de Châtellerault a été retenue pour ce travail.

Budget prévisionnel	
total Hors Taxes	549 000 €
travaux Assainissement	198 000 €
travaux Eau potable	276 000 €
travaux Réseaux secs	75 000 €

Financement prévisionnel	549 000 €
Agence de l'Eau	77 000 €
DETR (État)	56 000 €
Département	60 000 €
Entreprises publiques	14 000 €
Ville de Dissay	342 000 €

été retranscrits ensuite collectivement avec les architectes, sur la place et dans la rue de l'église, devenus la propriété des piétons suite à une fermeture volontaire de la circulation. Une démarche inédite qui s'est achevée par un pique nique convivial. Un temps propice à la réflexion pour envisager une vie nouvelle à ce bourg. Ce premier rendez-vous a été suivi d'une second événement, le samedi 2 juillet. L'occasion de redécouvrir la rue de l'église avec un autre regard. Notamment celui des riverains et des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs déplacements. Des ateliers participatifs, où chacun a pu selon ses talents, exprimer sa vision d'un Dissay futur. A partir de tout ce travail, les architectes vont nous proposer un projet réel à concrétiser.



6 mois de travaux à partir du mois d'août

Pour ces travaux, une durée de 6 mois est prévue. Ils démarreront début août en arrière du château et progresseront par tronçons successifs. Ils impacteront la circulation de façon importante. Derrière le château la circulation se fera de façon alternée avec des feux. A partir de la place, tous les véhicules seront déviés, sauf ceux des riverains. La rue de l'église sera totalement fermée pendant plusieurs périodes. La circulation se fera comme suit :

- > véhicules venant de la D910 : Déviation par la rue des Lordières, puis Ferrandière et le haut du bourg pour rejoindre la route de Vouneuil.
- > Véhicules venant de Vouneuil : Déviation par la route de la jonchère pour rejoindre la D 910.

Les poids lourds seront totalement déviés vers la D910. Un itinéraire sera proposé pour accéder à la mairie, à l'église et aux commerces de la place d'Amboise. Ces modifications du trafic seront mises à profit afin d'envisager des axes de circulation différents en centre-bourg.

Planning des travaux



- > Fermeture des voies et modification de la circulation pendant les horaires du chantier (8h à 18h). Réouverture chaque week-end.
- > Accès permanent aux habitations
- > Pour la collecte des ordures ménagères, des bacs collectifs seront installés à chaque extrémité de la rue de l'Église.
- > Une voie de retournement sera aménagée sur le place Pierre d'Amboise afin de maintenir l'accès aux commerces.
- > La mairie, l'église et les commerces resteront accessibles pendant toute la durée des travaux.



>Réalisés<<<<<<

Rues de la Mothe et Bellevue

La voirie refaite



La réfection des voiries, rue de la Mothe et rue de Bellevue (du CD jusqu'au virage) s'est déroulée à partir du 16 Juin. L'opération a duré 15 jours. Ces travaux ont consisté en une reprise des caniveaux et bordures de trottoirs. La création d'une bande piétonne, le long du lotissement de Bellevue, était également au programme. Après rabotage, un nouveau tapis d'enrobé est venu recouvrir la chaussée. Une réunion d'information, en présence de l'entreprise chargée d'intervenir, de l'adjointe en charge des travaux et des élus du quartier, avait été organisée en amont avec les riverains, afin de leur présenter les travaux.

Budget : 100 000 €



Rue des Bouleaux Sécurisation de la voirie

Après une période de test en fin d'année dernière, les aménagements de la rue des Bouleaux ont été finalisés en février. La sécurisation des déplacements aux abords de l'école maternelle, et notamment la réduction de la vitesse des véhicules, était l'objectif principal de cette opération. D'autre part, les élus ont décidé de limiter la vitesse maximum sur cet axe à 30km/h.

Budget : 7 000 €



Travaux à venir<<<<<<<<

Route de la Jonchère

Courant août, des travaux d'aménagement de la voirie seront réalisés, du château de la Jonchère, jusqu'à l'entrée de Saint-Cyr. Un plateau surélevé et des chicanes en S seront notamment installés. La vitesse autorisée passe également à 30 km/h sur ce tronçon.

Budget : 25 000 €

Quartier des Bouleaux Le projet se précise

Depuis janvier 2016, la municipalité travaille sur les évolutions possibles de ce quartier avec le cabinet « URBAN'ISM ». Deux schémas d'intentions ont ainsi été présentés à l'équipe municipale en avril. Objectif : respecter les principes de mixité sociale, de qualité environnementale et les déplacements doux. Ces deux scénarios ont fait l'objet d'échanges très constructifs des élus. Au terme de cette première phase, le projet se dessine de la sorte :

- une quarantaine de logements de part et d'autre de la rue des Bouleaux.
- un choix de circulation automobile en impasse pour permettre la tranquillité des habitants.
- des liaisons piétonnes reliant les différentes parcelles urbanisées et permettant une continuité entre les quartiers des Daumonts ou du bois de Chaume, ainsi que la Grève plus au sud.
- à côté du cabinet médical, une par-

- celle conservée pour poursuivre l'équipement de santé.
- dans le secteur à côté de la crèche, des logements intergénérationnels adaptés aux seniors, trouveront leur place en entrée de lotissement, à côté de parcelles constructibles.
- une Maison des Services, à caractère social (née des réflexions de l'Agenda 21) pourrait compléter les équipements en arrière de la Maison des associations.

Après études et rencontre avec la po-

lice de l'eau, il est apparu que le bassin d'orage, au dessus du cabinet médical, n'est pas opérationnel. Il sera donc supprimé. Une nouvelle gestion sera organisée avec un nouveau bassin, qui draînera les eaux pluviales de toute cette nouvelle partie du quartier. Il sera positionné de l'autre côté de la rue de la Grève, à proximité du skate park, et bénéficiera d'un aménagement paysager.

Cet été, les urbanistes présenteront aux élus les différentes possibilités, le coût du projet et les partenariats envisageables. Une modification simplifiée du Plan local d'urbanisme étant indispensable, cette demande se déroulera sur quelques mois. L'opération d'urbanisme de ce nouveau quartier pourra ensuite débuter courant 2017.



sse susceptible d'evolu



La commune de Dissay dispose désormais de trois circuits de randonnée pédestre balisés depuis quelques années. A savoir le circuit des Vignes (5,6 km), celui des Pendants (7 km) et celui des Renards (12,6 km). Pour compléter cette offre, la municipalité a réalisé trois Topo-guides® qui aideront touristes et disséens à arpenter ces chemins dans les meilleures

conditions. Ils comprennent un plan du circuit, le guidage pas à pas, ainsi que des informations sur



les points les plus remarquables. Pour vous aider à redécouvrir votre commune, ces Topo-guides® sont disponibles à l'accueil du camping durant tout l'été (de 8h à 21h30) et aussi à la mairie. Ces documents ont été dévoilés le 3 juillet lors d'une randonnée musicale en compagnie du groupe "Zago". Ce fut aussi l'occasion de rendre un hommage mérité à Annie Legrand.

Cinéma chez nous Le septième art à l'affiche

« Cinéma chez nous ». C'est le nom de l'opération lancée par le Centre Régional de Promotion du Cinéma à laquelle Dissay participe depuis octobre 2015. Le CRPC propose un choix de film chaque mois. Un groupe de bénévoles disséens, sous l'égide du Foyer, décide du film qui sera diffusé parmi cette liste. Les séances ont lieu le jeudi à 20h45 à la salle polyvalente, une fois par mois. Pour cela, une fois

l'autorisation de diffusion obtenue de la part du Centre National de la Cinématographie, la mairie a réalisé les travaux d'occultation des ouvertures et l'installation d'un écran de cinéma. Daniel Champaloux, trésorier du Foyer et toujours présent à la caisse lors des séances nous donne son point de vue : "Cela permet aux cinéphiles disséens de profiter de films récents, sans avoir à se déplacer hors de la commune.



Les bénévoles tiennent compte de la diversité dans leurs choix. On a ainsi pu voir des œuvres allant du documentaire à la comédie, du cinéma français de genre à la super-production hollywoodienne". Les élèves de l'école Paul-Émile

DATES DE LA SAISON 2016-2017

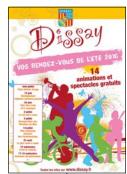
- 15 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 8 décembre
- 5 janvier
- 2 février
- 2 mars30 mars
- 07 11
- 27 avril
- 25 mai22 juin

Victor ne sont pas en reste puisque les séances "École et cinéma" se déroulent désormais quatre fois l'année à Dissay. Reprise des séances à la rentrée, un jeudi par mois à 20h45.



Rendez-vous de l'été En mode pique-nique

Pour la huitième édition, vos Rendez-vous de l'été comportent toujours les événements emblématiques : Vive l'été et la musique le 24 juin, le concert des Eurochestries, le 14 juillet, C'est la rentrée le 10 septembre avec le forum des associations.



tenu rue de l'église, dans le cadre de la participation de la population au projet de rénovation du centre-bourg, cela s'est terminé par un pique-nique entre voisins au 83, rue de l'église.

Un pique-nique citoyen (le 14 juillet). Après la

cérémonie de la fête nationale, les responsables du basket, du football et du twirling ont été mis à l'honneur, que ce soit pour les résultats ou pour l'engagement citoyen auprès des jeunes dans leurs clubs. Stéphanie Steinmetz, Directrice des services de la mairie, sur le point de partir vers une autre collectivité, a également été récompensée. Chacun aurait ensuite pu profiter des rives du Clain pour déjeuner, si les conditions météorologiques s'y étaient prêtées. Sans se décourager, la troupe s'est dirigée vers le gymnase pour un pique-nique... à l'abri!

Un pique-nique européen (le 23 août au soir). Dissay reçoit les délégations de nos deux villes jumelles, italienne et portugaise. À cette occasion, les familles accueillantes prépareront une entrée, un plat ou un dessert qui sera mis en commun pour un buffet communautaire. Il est proposé à toute la population de Dissay de se joindre à cette démarche dans les mêmes conditions. C'est

l'occasion d'échanger avec les familles accueillantes sur le jumelage et avec nos hôtes car la langue n'est pas une barrière au dialogue pour qui veut se comprendre.

Des propositions de rencontres à saisir parmi votre été festif et convivial à Dissay.



C'est la rentrée Samedi 10 septembre

- 10h30 Accueil des nouveaux habitants
- 14h/18h Forum des associations
- 14h/18h Animations sur l'esplanade
- 19h Apéro concert avec la Banda l'Espérance
- 20h Concert de percussions brésiliennes avec Batucabraz
- 22h Feu d'artifice musical tiré de la plage



Vous pouvez consulter le programme qui a été diffusé dans les boîtes à lettres ou le demander en mairie. Mais, une forme de participation à ces rencontres se développe cette année : le pique-nique. La recette en est simple : chacun apporte son panier et ses couverts pour rencontrer les autres disséens.

Un pique-nique constructif (le 2 juillet au soir). Après l'après-midi de rencontre et d'échange qui s'est



RC drift Dérapages contrôlés à la Maison des associations

Dissay héberge une nouvelle association, le mardi soir dans la Maison des associations : l'aérodrift team. Il s'agit d'une association de "RC drift". Cette pratique consiste à faire évoluer des voitures en modèle réduit, à propulsion électrique,



équipées de pneus à faible adhérence en vue de faciliter les dérapages. Ce loisir consiste donc à maîtriser la trajectoire de son véhicule sur le circuit. Vous pourrez retrouver ces jeunes passionnés lors du forum des associations.



Accueil de loisirs de Puygremier Un premier bilan très satisfaisant

La gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement de Puygremier a été confié pendant des années à des associations. Depuis septembre dernier, la mairie a repris cette gestion à sa charge. Après une année, c'est l'heure du premier bilan.

Des animateurs ont été recrutés pour les mercredis après-midis et les vacances scolaires. Ce personnel désormais municipal intervient donc aussi lors des accueils périscolaires de nos deux écoles, amenant leurs idées nouvelles d'animation au personnel déjà en place. Pour les enfants, cette présence dans les différents lieux d'animation apporte une grande sécurité psychologique puisqu'ils voient les mêmes personnes sur les différents temps périscolaires et extrascolaires.

D'un point de vue matériel, des investissements de rénovation en bas du bâtiment annexe de Puygremier vont



permettre, à partir de cet été, d'investir des lieux séparés entre les 3/6 ans et les 7/11 ans. Chacun des lieux sera adapté aux nécessités des groupes d'âge. Cela n'empêchera toutefois pas d'organiser des animations en commun.

Enfin, après un appel à candidatures, un conseil participatif a été mis en place regroupant des parents volontaires auprès de Mickaël Vignolet, responsable de l'accueil de loisirs et d'élus de la commission Jeunesse. La première réunion qui s'est tenue le 18 mai a été tout d'abord une prise de contact. Cela a aussi été l'occasion d'énumérer les points forts de ce centre : lieu exceptionnel, personnel attentif aux enfants, mais aussi de faire remonter les remarques des parents sur les points à améliorer.

C'est un temps d'échanges qui s'est élargi le 1^{er} juillet où les disséennes et disséens étaient tous invités à rencontrer les animateurs sur place.

Club Sportif Dissay foot

Le civisme en plus

Le Club Sportif Dissay foot vient de contractualiser avec un jeune Disséen dans le cadre du service civique depuis mars 2016, en collaboration avec le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Florian Doidy, le volontaire, nous présente sa principale mission : «Il s'agit de préparer la mise en place du Programme Éducatif Fédéral (P.E.F.) auquel le CS Dissay s'est inscrit auprès de la Fédération Française de Football depuis le mois de Janvier.»



L'emploi civique est chargé d'établir des fiches de travail qui permettront la mise en place d'ateliers auprès des enfants de l'École de Foot. Au sein de ces ateliers, des référents métiers interviendront en lien avec ces différentes thématiques. Tout cela doit se mettre en place début septembre. L'objectif du CS Dissay étant de faire du footballeur disséen un citoyen responsable. C'est une initiative que la municipalité ne peut qu'encourager car elle promeut, au travers du sport, les valeurs de citoyenneté auxquelles nous sommes tous attachés.

Le CS Dissay foot vous donne rendez-vous sur le stade Jacques Karaguitcheff **le samedi 17 septembre** pour fêter ses 90 ans à l'occasion du tournoi inter-associatif.

La municipalité investit au stade Jacques Karaguitcheff. Après la mise en place d'une avancée protégeant la buvette, ce sont les vestiaires qui ont été rénovés. Des meilleures conditions d'accueil pour les sportifs et les supporters!



Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr

AOÛT 2016		
Lundi 22 au dimanche 28	Accueil des délégations des villes jumelles - Mairie - Comité de jumelage	
Mardi 23	Pique-nique et spectacle "Le pire reste à venir" - Mairie	Esplanade du 14 juillet
Vendredi 26	Concours de belote - Carrefour de l'Amitié	Maison des associations
Mercredi 31	Point d'information sur le plan d'entretien communal - Mairie	La Plage
SEPTEMBRE 2016		
Mercredi 7	Point d'information sur le plan d'entretien communal - Mairie	La Plage
Samedi 10	Accueil des nouveaux habitants - Municipalité	Salle polyvalente
Samedi 10	Forum des associations, manèges, apéro-concert, concert, feu d'artifice - Municipalité et comité des fêtes	Gymnase, esplanade et la plage
Dimanche 11	Thé dansant - Carrefour de l'Amitié	Salle polyvalente
Jeudi 15	Cinéma chez nous - Mairie et Foyer	Salle polyvalente
Samedi 17	Tournoi inter-associatif pour les 90 ans du CSD foot - CSD foot	Stade Jacques Karaguitcheff
Samedi 17 et dimanche 18	Journées européennes du patrimoine - visite de l'église - Mairie et secteur paroissial	Église
Vendredi 23	Passage de la ludothèque : Ludo'Trot - Val Vert du Clain	Médiathèque municipale
OCTOBRE 2016		
Mardi 4	Présentation officielle de la Fête de la Science	
Marai 1	en Poitou-Charentes - Mairie + Espace Mendès-France	Salle polyvalente
Mercredi 5	L'heure du conte africain : l'enfant fleur	Médiathèque municipale
Samedi 8	Représentation "Les amis du placard" - Théâtre du Clos-Belhoir	Salle polyvalente
Jeudi 13	Cinéma chez nous - Mairie et Foyer	Salle polyvalente
Samedi 15	Soirée dansante - Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Dimanche 16	Thé dansant - FNACA	Salle polyvalente
Mercredi 19	Découverte des percussions de l'Afrique de l'Ouest - Mairie	Médiathèque municipale
Dimanche 30	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
NOVEMBRE 2016		
Mercredi 2	Fabrication d'instrument de musique	
	avec des matériaux de récupération - enfants - Mairie	Médiathèque municipale
Vendredi 4	Passage de la ludothèque : Ludo'Trot - Val Vert du Clain	Médiathèque municipale
Samedi 5	Diner dansant - CSD foot	Salle polyvalente
Jeudi 10 Vendredi 11	Cinéma chez nous - Mairie et Foyer Commémoration officielle armistice 1918 - Mairie	Salle polyvalente
Vendredi 11	Repas de la FNACA - FNACA	Monument aux morts Salle polyvalente
Samedi 12	Stage Taï ji gong - FEPS	Salle polyvalente
Samedi 19	Une naissance, un arbre - Mairie	Maison des associations
Vendredi 25	Soirée du conte francophone - adultes - Mairie	Médiathèque municipale
Samedi 26	Stage de danse - Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 27	Exposition - vente d'artistes amateurs - Foyer	Salle polyvalente
DECEMBRE 2016		
Samedi 3	Loto - CSD foot	Salle polyvalente
Dimanche 4	Spectacle de noël - APE Les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Jeudi 8	Cinéma chez nous - Mairie et Foyer	Salle polyvalente
Vendredi 9	Passage de la ludothèque : Ludo'Trot - Val Vert du Clain	Médiathèque municipale
Samedi 10	Repas des aînés - C.C.A.S.	Salle polyvalente
Mercredi 14	L'heure du conte - Mairie	Médiathèque municipale
Vendredi16	Spectacle de fin d'année - Karabouille	Salle polyvalente
Dimanche 18	Repas de secteur - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
JANVIER 2017		
Jeudi 5	Cinéma chez nous - Mairie et Foyer	Salle polyvalente
Vendredi 13	Vœux du maire et de l'équipe municipale à la population - Mairie	Salle polyvalente
Samedi 14	Stage de danse - Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 15	Thé dansant - Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
Samedi 21	Stage Taï ji gong - FEPS	Salle polyvalente
Samedi 28	Ciné de Nini - Comité des fêtes	Salle polyvalente
		, ,

Sur les registres de l'Etat civil disséen, au cours des derniers mois...

Des erreurs de prénoms se sont malencontreusement glissées dans la rubrique État civil, publiée dans les colonnes du numéro de Janvier de Dissay Les échos.

Pour les naissances, il fallait lire :

- GHAZLI Jun
- HAZMOUNE Samy
- NATUREL Léa Corinne Marie-Line
- PALLARD Fanny Louise Sylvie

- PREVOST Chloé Manon
- TAGATAMANOGI Hoani Kolokimoana

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ces erreurs.

Naissances...

- BLEBON Maé
- BOUDAUD Léa Annie Christine
- DENIS Théo Armand
- PASCAUD Louise Lou

Décès...

- BOURGOIN Marcel Henri Eugène
- BRANCHU Geneviève Marie Louise Veuve NABINEAU
- DOREAU Christian Yacinthe
- FORGET Alain Gilbert
- GOUGEARD Annie Marie Jacqueline Epouse BOISDRON
- LAMOULINE Marcelle Lucie Epouse FOUINEAU
- LIQUEUR Marguerite Cécile Alphonsine Eugénie Lucienne

Veuve CHARTIER

- NOCQUET Jacqueline Pierrette Veuve MONTIGAUD
- PETIT Olga Isabelle. Veuve BODIN
- ROY François Louis
- SANTAMARIA Filomena Veuve ROCCIA
- SPINDLER Joël
- TRAJAN Annie Jacqueline Alice Mathilde Epouse MURE
- VITRÉ Lucien Louis Marie